ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

...te par le Shérif Mercredi 3 juillet 1901, de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

...nue comme le No 1823 rue St André, entre Dryades et Baronne.

...tual Building and Homestead Association versus J. W. Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 64 885—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, le propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre de la forme d'un "L", ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, sur l'ilet No 267 borné par les rues St André, Dryades, Baronne et Félicité, mesurant vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces de face à la rue St André sur une profondeur de soixante-quatorze [174] pieds huit pouces une [1] ligne sur la ligne vers la rue Dryades et une première profondeur de cent soixante et un (161) pieds dix (10) pouces sur la ligne opposée vers la rue Baronne, de là angle droit, sur une ligne parallèle à la rue St André, mesurant trois (33) pieds sept (7) pouces, de là angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Dryades, quatorze (14) pieds huit (8) pouces trois (3) lignes, et soixante deux (62) pieds dix (10) pouces de largeur sur la ligne du fond; le tout comme il est démontré sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Saylor, notaire, le 3 octobre 1892 (enregistré au livre 146 des transferts, folio 98). Ledit lot ou portion de terre formant partie du lot de terre désigné par le No 2, sur une division du certificat d'arpentage fait par A. G. Blanchard, ancien député voyer de la ville daté le 17 décembre 1881, et annexé à un acte de vente par Mme Zulime Augustine à Simon Toujouse, passé pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville daté le 7 février A. D. 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

J. Zach Spearing, avocat pour la plaignante.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No 2516 rue St Thomas, entre les rues Deuxième et Troisième.

People's Homestead Association versus Patrick J. McCormack et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,434—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, droits, voies et avantages, etc., dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Thomas (entrefois Fulton), Deuxième, Troisième et Rousseau, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue St Thomas par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix pieds, étant la portion supérieure ou la portion la plus près de la rue Troisième, de ce certain lot de terre désigné par le No 5, sur un plan dressé par F. J. Rothaas le 13 août 1850, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, comme il est démontré sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats de la plaignante.

3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Adolphe Grangnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,392—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ida Irene Grangnard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

James J. McLoughlin, avocat

31 mai—juin 4 9

Succession de Veuve Elizabeth Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 62,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau présenté par Frank R. Schaefer exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Hy Chiapella, avocat pour la succession.

24 mai—24 28 —juin 2

Succession de Vve Elizabeth Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 62,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte supplémentaire et amendé et le tableau du compte original présenté par Frank R. Schaefer, exécuteur testamentaire, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

Henry Chiapella, avocat de cette succession.

24 mai—24 28—juin 2

Succession de Charles J. Miechler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,339—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elise J. Miechler, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

24 mai—24 28 —juin 2

Succession du Dr C. W. Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,242—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence B. Knight, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robt. J. Maloney et T. J. Duggan, avocats.

29mai—29—juin 2 7

Succession de Frank R. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,071—Division E—Attendu que Mme Olive Andrews Johnson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank R. Johnson décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

McCleskey et Benedict, avocats.

26 mai—28 30 — juin 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, le Mercredi 3 Juillet 1901 de propriétés de valeur améliorées du Premier District,

Connues comme les

Nos 426 et 428 rue Clara, entre les rues Gravier et Perdido.

No 625 rue Johnson, entre les rues Poydras et Perdido

Nos 117 et 119 rue Derbigny, entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

Nos 538 et 540 rue St. Jane (maintenant S. Roman), entre les rues Gravier et Perdido.

—Dans l'affaire de—

Eureka Homestead Society vs Robert G. Memory.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,996—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 406 et borné par les rues Gravier, Clara, Perdido et Magnolia, ledit lot est désigné par le No 28 de l'ilet 14 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Clara sur cent dix neuf pieds neuf et un quart de pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 517, borné par les rues Poydras, Galvez, Perdido et Johnson, ledit lot est désigné par le No 24 sur un plan fait par Louis Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, et ledit lot de terre mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 436 borné par les rues Canal, Roman, Derbigny et l'avenue Cleveland, le dit lot est désigné par la lettre "E" sur un devis fait par F. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 30 décembre 1890, lequel dit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Derbigny sur cent trente-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 436, borné par les rues Canal, Roman, Derbigny et l'avenue Cleveland, ledit lot est désigné par le No 4 sur un plan de Jos. Pilié, daté le 1er mai 1840 et déposé dans l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville, et aussi par le No 4, sur un devis annexé à un acte pardevant Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, le 28 janvier 1886; ledit lot mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Derbigny par cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 440, borné par les rues Gravier, Perdido, St Jane et Claiborne, ledit lot fait partie du lot 30, contigu au lot 29 de l'ilet No 6, d'après un plan de A. S. Phelps, voyer, daté le 2 décembre 1844 et déposé dans l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Jane sur une profondeur de cent dix neuf pieds neuf et un quart pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

McCarthy & Benedict, avocats pour la plaignante.

31 mai—31 juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, mercredi 3 juillet 1901, de propriétés améliorées de valeur dans le Premier District.

Une formant l'encoignure des rues Lafayette et Bolivar (portant le numéro municipal 1919 de la rue Lafayette).

Et l'autre inconnue comme No 1912 rue Poydras, entre les rues Bolivar et Ste Jane.

Joseph Knebel vs John Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 64,961—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette (entrefois Hevia), Poydras, Bolivar et Ste Jane, désigné comme lot No Treize sur un devis annexé à un acte de vente de Louis J. Duflho à Patrick Irwin, exécuté dans le bureau de Théodore Guyol, ancien notaire public en cette ville, le 30 avril 1856, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Lafayette et Bolivar, et mesurant, en mesure américaine, vingt huit pieds un pouce sept lignes de face à la rue Lafayette, par une profondeur de cent seize pieds deux pouces sept lignes sur la ligne le séparant du lot No Quatorze, et une profondeur de cent treize pieds faisant face à la rue Bolivar, et une largeur dans le fond de vingt sept pieds trois pouces.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet ci-dessus décrits, désigné comme lot No Treis sur un devis annexé à un acte pardevant Guyol, notaire, le 20 avril 1856, ledit lot mesurant vingt sept pieds trois pouces de face à la rue Poydras, par cent treize pieds trois pieds sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

A. J. Cahill, avocat pour le plaignant.

31 mai—31—juin 7 14 21 28 —juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 3 juillet 1901.

Vente de Propriété de Valeur attrayante et résidence du Deuxième District.

Connue comme No 1824, rue Esplanade, entre les rues Roman et Prieur.

John May vs A. B. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,798— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Roman et Prieur et le Chemin du Bayou, désignés comme lots Nos six et sept sur un plan attaché à un acte passé pardevant A. D. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, daté le sixième jour d'avril 1853, les dits lots de terre sont contigus et mesurant en mesure américaine chacun trente deux pieds de face à la rue Esplanade sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. W. Westerfield, avocat pour le plaignant.

31 mai—juin 7 14 21 28 —juil 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant les numéros municipaux 2200 2202 rue Gasquet, entre les rues Galvez et Miro.

Robert Legier, agent, vs Mme Geo. J. Digby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,953—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1901, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 824, borné par les rues Gasquet, Palmyre, Galvez et Miro, et mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gasquet, cent huit pieds de profondeur et façade sur la rue Gasquet, la même profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond. Le tout en conformité avec deux plans en fait par C. A. de Armas le 30 janvier 1856, déposé au bureau du shérif civil de la paroisse d'Orléans, et l'autre fait par F. N. Fourné, architecte, daté le 23 février 1867, et déposé en l'étude de C. N. Foulon, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinq.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. L. Gleason, avocat pour le plaignant.

24 mai—24 25 31 - juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

The Trinidad Asphalt Mining Company vs Noémie Burt, veuve de Kemp Sprague et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,417—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet No 238, Deuxième District, borné par les rues Prieur, Ste Anne, Orléans et Roman, mesurant trente pieds de face à la rue Prieur sur trente-sept pieds de profondeur et désigné sur les tableaux d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 10 dudit ilet, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite ci dessus décrite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John J. Finney et E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.

18 mai—18 19 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur,

Formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz,

avec les bâtisses et améliorations,

Portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Mme Mary Bayne Vaught, veuve de D. A. S. Vaught, vs Patrick J. McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 234 qui est borné par les rues Magazine, Camp, Cadiz et Valence, désignées par les lettres A et B sur un croquis fait par Chas G. de l'Isle, député voyer de ville, daté le 18 octobre 1895, annexé à un acte passé devant James Simeon, notaire, le 25 octobre 1895 d'après lequel dit croquis lesdites deux portions de terre mesurant ensemble cinquante-neuf pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion A formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz et est composée d'une partie du lot original dix-neuf; et ladite portion B est composée des parties des lots originaux dix neuf et vingt. Les améliorations portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour la plaignante.

3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le numéro municipal 2607 rue Melpomène, entre les rues Locust et Magnolia.

D. D. Colley vs Edw. Candy et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 64,715—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, situé, placé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Locust anciennement Solis et Magnolia, anciennement Maunsel, faisant partie du lot No Quatorze dans l'ilet No Treize sur un certain plan fait par George T. Dunbar, voyer, daté le 1er avril 1848 et déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-un pieds sept pouces de face à ladite rue Melpomène sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et droits, voies et privilèges qui s'y trouvent ou qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Howe Spencer et Cocke, avocats pour le plaignant.

10mai—10 11 17 24 31—juin 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Criminel d'une Propriété de valeur du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aubry et Tonti).

H. B. McMurray, receveur de la A. Chevalier Pavement Company, Limited vs Neils P. Larsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues d'Abadie, Rocheblave, Aubry et Tonti, étant l'ilet No 1197 désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 2 juillet 1887 annexé désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, le 7 novembre 1892 lequel dit lot formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave et mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue d'Abadie, la même largeur dans le fond, sur cent vingt-cinq pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Rocheblave ensemble avec tous les droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

TERRENCE REILLEY.

Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans,

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

3 mai—3 5 10 17 24 31—6 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, etc., étant le contenu entier d'un "Lodging House."

Au No 120 rue Sud Remparts.

George Baquié, agent vs P. J. Colby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,563—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 6 juin 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rue Chartres et Royale, le contenu entier desdits lieux qui consiste d'un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, sundries, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Clerg & Quintero, avocats pour le plaignant.

26 mai—26 28 31—6 juin.

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double Elevé, Presque Neuf.

Nos 1012, 1014 rue Mazant et un petit cottage simple 1016 rue Mazant, entre les rues Remparts et St-Claude, le tout loué à $20.00 par mois.

Succession d'Adèle Deloy, veuve de J. M. Saux.

No 64,703—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leurs bureaux et bourse No 813 rue Commune entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un arrêt de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E daté le 3 mai 1901, la propriété ci-après décrite pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 353 borné par les rues Mazant, Bartholomew, Remparts et St Claude mesurant 61 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face sur la rue Mazant par 110 pieds de profondeur étant les deux lots Nos 22 et 23 de l'ilet 17 sur un plan de B. Buisson déposé en l'étude de O de Armas, notaire, le 12 juin 1833, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1012, 1014, et 1016 rue Mazant étant la même propriété acquise par la veuve J. M. Saux de Thomas Pye, par acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté le 21 juin 1898; enregistré livre des transferts 168 page de 570, les améliorations comprenant un très joli cottage double élevé presque neuf couvert en ardoises ayant trois chambres et cuisine de chaque côté, hangar dans le fond, citerne, latrine, et sur un côté grande allée pour voiture, connus par les Nos 1012 et 1014 rue Mazant, loué à $15 par mois, et petit cottage No 1016 contigu ayant 2 chambres, petit cabinet, citerne, latrine, etc., loué $5 par mois. Les chars de la rue Remparts passent à à peu près 100 pieds de la propriété, ayant toutes les commodités à proximité.

Termes et Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un an en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur représenté par des billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et privilège de vendeur. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour le paiment desdits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion à crédit et devant transférer la police aux porteurs des dits billets et assumer le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1901 et les timbres du revenu sur les actes de vente, et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur n'ayant droit aux loyers seulement après le passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas F. Claiborne, avo at.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de très grande valeur du Troisième District.

Rue Hancock, à l'encoignure de la rue Remparts,

Joli Cottage élevé et grandes écuries avec 25 stalles, près de l'église St-Maurice.

Rue Hancock est asphaltée jusqu'à près de la propriété avec tous les avantages usuels à proximité, en fait une résidence très convenable, très désirable comme une laiterie.

Sept lots sur la rue Tricou et à l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Succession de Jean Marie Fournier et de Elisa Gracia, sa femme en première noce

Consolidées

No 63,115 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison B, daté le 29 avril 1901 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 5 certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Remparts et Bourgogne, mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hancock sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade sur la rue Remparts. Le lot numéro dix-sept formant l'encoignure des rues Remparts et Hancock.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la banquette avec 4 chambres, puits, latrine, etc., une grande bâtisse, écurie avec quelques 25 stalles et une autre petite bâtisse, etc.

2° 7 certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock, Remparts et Bourgogne mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Remparts de 104 pieds 4 pouces, le lot No quatorze formant l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans devant être démontré par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; ledit acquéreur devant conserver ladite propriété foncière assurée et devant payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le non-paiement de quelque portion du prix d'achat. Le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ledit acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1901.

Acte de vente pardevant F. D Charbonnet, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

V. Fenlon, avocat des plaignants, Frank Zengel, avocat du défendeur.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Loué $30 par mois.

Succession de Veuve Catherine Kraft.

No 57,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

Mercredi, 19 juin 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900, et signé en Cour en pleine séance, après avoir été lu, le 22 mai 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21 adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Belfinger, 10 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance si balance il y a, à un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété, lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1901 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0[0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente sans que les timbres de revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Désirable et Rémunérative du

DEUXIEME DISTRICT.

No 1935 rue St Louis,

Entre les rues Roman et Prieur, borné par la rue Toulouse.

No 1110 rue St Claude,

Entre la rue Ursulines et le Chemin du Bayou, Borné par la rue Nard Remparts.

Dans l'affaire de Mme Berend